

Document d'Informations Clés

Ref.: FRBNPP01JN05-2020-10-15T23:35:14

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Certificat Leverage sur un Future sur Matière Première

ISIN	FRBNPP01JN05
Cotation	Euronext Access Paris
Offre au public	Oui (France)
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas S.A. www.produitsdebourse.bnpparibas.fr Appeler le 0800 235 000 pour plus d'informations
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF)
Date de production du Document d'Informations Clés	15.10.2020 (23:35:14)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

► TYPE

Ce produit est un certificat, un titre de créance négociable.

► OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis, le cas échéant, en fonction de conditions prédéfinies. Le produit a une durée de vie déterminée et sera exigible à la Date de Remboursement. Vous participerez quotidiennement aux mouvements du cours du Sous-jacent avec un effet de levier fixe et bénéficierez de la hausse de la valeur du Sous-jacent. Ce produit comporte un composant Effet de Levier et un composant Financement. La valeur du produit est recalculée en continu pendant les heures de négociation en bourse du Sous-jacent. L'Effet de Levier fixe quotidien amplifie la sensibilité aux variations du cours du Sous-jacent, tant dans les phases de hausse que dans les phases de baisse du marché.

Vous pouvez demander à l'Émetteur le remboursement anticipé du produit en exerçant l'Option de remboursement anticipé sur remise d'un préavis, à des dates prédéfinies (chacune dénommée "Date d'Évaluation du Remboursement Optionnel"). De plus, l'Émetteur peut rembourser le produit par anticipation à une date désignée à sa discrétion ("Date d'Évaluation"), sous réserve d'un préavis.

Après exercice de votre Option de remboursement anticipé ou en cas de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur, ou à l'échéance, vous recevrez un Montant de Remboursement à la Date de Remboursement concernée. Le Montant de Remboursement correspondra à la Valeur du certificat Leverage à la Date de Valorisation concernée convertie dans la Devise du Produit.

La Valeur du certificat Leverage offrira l'Effet de Levier multiplié par la performance du Sous-Jacent sur un jour (qui peut être positive ou négative) (composant Effet de Levier) ajustée du composant Financement.

Le composant Financement (qui peut être négatif ou positif) représentant les coûts ou les gains liés à l'emprunt ou au prêt d'argent pour créer l'Effet de Levier (Taux d'Intérêt de Référence), les coûts de couverture du produit (Coût de Couverture) et la commission (Commission de Gestion) ont, en général, un impact négatif sur la Valeur du certificat Leverage.

Le produit inclut un mécanisme de réinitialisation qui met à jour quotidiennement un seuil (Seuil de Réinitialisation) en utilisant un pourcentage fixe (Pourcentage du Seuil de Réinitialisation), appliqué à la valeur du Sous-Jacent. Si le Prix d'Observation du Sous-jacent est inférieur ou égal au Seuil de Réinitialisation pendant les heures de négociation en bourse du Sous-jacent, un Événement de Réinitialisation sera réputé s'être produit. Le Seuil de Réinitialisation sera alors réinitialisé de manière intrajournalière et un nouveau Cours de Réinitialisation sera appliqué pour déterminer la performance du Sous-jacent et, par conséquent, le calcul de la Valeur du certificat Leverage. Ce mécanisme a été conçu pour éviter que la valeur du produit ne devienne égale à zéro. Il n'empêche pas, cependant, la survenance d'une perte en capital proche du prix d'achat du certificat Leverage.

Étant donné que la valeur du produit est calculée de manière récursive sur la base de la performance quotidienne du Sous-jacent sur un jour multiplié par l'Effet de Levier, la performance du produit peut être affectée par un effet cumulatif sur une période supérieure à un jour. En conséquence, la performance du produit peut différer considérablement de l'Effet de Levier multiplié par la performance globale du Sous-jacent sur cette même période. En particulier, les fluctuations quotidiennes à la hausse et à la baisse du Sous-jacent peuvent entraîner en quelques jours des mouvements de prix complètement différents entre le Sous-jacent et le produit sur une période de temps spécifique.

En raison de l'Effet de Levier fixe quotidien inhérent au produit, une diminution du cours du Sous-jacent peut faire baisser de manière importante le prix du produit. Toutefois, les hausses ultérieures du cours du Sous-jacent pourraient mener à un redressement du produit. Cependant, le niveau à partir duquel un redressement de la valeur du produit pourra se produire serait alors très bas, signifiant que d'importantes hausses du cours du Sous-jacent n'auraient qu'un effet mineur sur le redressement de la valeur du produit.

Date d'émission	01.04.2020	Devise du produit	EUR
Date de Remboursement	4 jours ouvrés après la Date d'Évaluation du Remboursement Optionnel concernée ou la Date d'Évaluation	Type	Leverage
Effet de Levier	10	Mode de règlement	Règlement en espèces
		Pourcentage du Seuil de Réinitialisation	9,00%
Sous-Jacent	Brent Dec20 (CO20, www.theice.com)		
Devise du Sous-Jacent	USD		
Marché de Référence	Intercontinental Exchange (ICE)		
Prix d'Observation	Valeur du Sous-Jacent telle que déterminée en continu par le Marché de Référence		
Prix de Référence	Prix de Règlement sur le Marché de Référence à la Date d'Évaluation du Remboursement Optionnel concernée ou la Date d'Évaluation		

du montant qui est dû aux investisseurs au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû aux investisseurs au titre du produit, à l'échéance.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Ils incluent les pénalités de sortie anticipées potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00	
Scénario	Si vous sortez à la fin de la période de référence (1 jour calendaire)
Coûts totaux	EUR 0,00
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	0,00%

► COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de référence ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts liés à la sortie de votre investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 jour calendaire (période de référence)

La période de détention recommandée ici indiquée est la période de référence retenue pour calculer les données relatives aux scénarios de performance et aux coûts du produit. Compte-tenu de son effet de levier, le produit réagit à l'ensemble des variations de prix du sous-jacent, y compris les plus minimes. Cela conduit à réaliser des pertes ou des profits à des échéances non prévisibles. Pour les investisseurs souhaitant un rendement, le risque associé à ce produit croît fortement si vous le conservez au-delà de la période de référence. Pour les investisseurs faisant face à un besoin de couverture, la période de détention dépend de la période au cours de laquelle ils souhaitent se couvrir.

En plus de pouvoir vendre le produit sur la bourse où il est coté ou hors bourse, vous pouvez demander à l'Émetteur de rembourser le produit par anticipation à des dates prédéfinies en exerçant votre Option de remboursement anticipé par remise d'un préavis écrit. Veuillez noter que vous pourriez être tenu(e) de détenir un nombre minimum de produits supérieur à celui exigé dans le cas d'exercice. Vous devez informer votre banque dépositaire, qui est responsable de l'ordre de transfert des produits précisés. En cas d'exercice, vous recevrez un Montant de Remboursement tel que décrit à la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Si vous devez demander un remboursement anticipé du produit, le montant que vous recevrez pourrait être (il est même possible qu'il soit considérablement) plus faible que le montant que vous auriez reçu autrement.

Soyez conscient que la cotation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit ou le producteur peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas Warrants & Certificats 20 boulevard des Italiens 75009 Paris France, en envoyant un e-mail à warrants.info@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : www.produitsdebourse.bnpparibas.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Tout document supplémentaire lié au produit et plus particulièrement le prospectus, tout supplément et les conditions définitives sont publiés sur le site internet de l'Émetteur, www.produitsdebourse.bnpparibas.fr, conformément aux exigences légales. Pour obtenir des informations exhaustives - notamment les détails précis sur la structure du produit et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devriez lire ces documents.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.